

ENERIA - SUD-EST
 500, rue Mayor de Montricher
 BP 194 000
 13795 AIX EN PROVENCE cedex 3
 Tél: 04.42.39.30.30 Fax: 04.42.39.30.21

AFFAIRE SUIVIE PAR : Robert BACHMANN 0442393022

Païement à expédier à l'adresse ci dessus

MODALITES ET CONDITIONS DE PAIEMENT

VIREMENT A 30j le 10 453.135,10
 Echéance au 10/11/11

RIB : 30002 06975 0000061146H 39 - CREDIT LYONNAIS EVRY

Client :
EVERE

Page : 1 / 1

**ZI DE FOS SUR MER - ROUTE QUAI
 MINERALIER-LIEU DIT CABAND SUD
 13270 FOS SUR MER CEDEX**

Original

FACTURE N°0158420 du 23/09/2011
N° Affaire 0980369 du 25/05/2011

(à rappeler sur toute correspondance)

N° Compte Client : 0017398
 Réf. V/Commande N°2133 CD 02 004 A du 26/02/2011
 N° TVA Intra-communautaire du client : FR45 483 665 873

Adresse de Livraison :
 Evéré
 Route du Quai Minéralier
 Lieu dit Caban Sud
 13270 FOS SUR MER

Désignation/Référence article

Quantité

Prix unitaire H.T.

Prix total H.T.

**

CONTRAT N°2133 CD 02 004 A

Objet de n/prestation : Etudes,
 fourniture, livraison, montage et
 mise en service d'un groupe de
 cogénération BIOGAZ G3516A
 N°Série moteur : 4EK05232

**

MONTANT DU MARCHE HT : 757 751,00 E

MONTANT MARCHE TTC : 906 270,20 E

FACTURE DE SITUATION DE SEPTEMBRE 11

(2ème et 3ème terme de paiement :
 c-a-d 10% au début des travaux + 40%
 à la livraison matériel s/site)

Soit :

MONTANT HORS TAXES

605000 0002

CPTÉ 8520	ANA 844	ENTITE 2133
DATE 26.09.11	EGREANCE 10/11/11	
PERIODE 10	SABIE Fa 6885	
N° BC/DA	2133 CD 02 004 A	
ADMINISTR.	RESP. ACHAT	RESP. ACHAT
SERVICE	SHEF SERV.	
RESP. ADM. GEN.	RESP. EXPLOITATION	DIRECTEUR GENERAL

1	378.875,50	378.875,50
---	------------	------------

Montant total H.T. en EUR 378.875,50
Montant T.V.A. en EUR 74.259,60
Montant total T.T.C en EUR 453.135,10

TVA sur débits : Taux 19,6 % sur les débits

Réserve de propriété

Le matériel demeure la propriété d'ENERIA jusqu'au paiement intégral du prix par le Client (articles 2367 et 2368 du Code Civil).
 Les risques liés au matériel sont transférés au Client à la livraison.

Litiges

Toute contestation ou litige relatif à la présente commande sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris auquel il est fait expressément attribution de juridiction. Toutefois, par exception à ce qui précède, lorsque le siège social du Client est situé hors de France, les parties conviennent expressément de s'en remettre à l'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale. Les arbitres désignés siégeront à Paris. La langue de l'arbitrage sera le français.

Conditions de paiement

- Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables comptant.
 - En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.
 - En cas de retard de paiement, les sommes dues porteront de plein droit intérêt à un taux équivalent à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités de retard sont de plein droit exigibles le jour suivant la date de règlement stipulée ci-dessus. En aucun cas, le versement de tels intérêts ne constitue une réparation forfaitaire du préjudice subi par ENERIA.

ENERIA - SUD-EST
 500, rue Mayor de Montricher
 BP 194 000
 13795 AIX EN PROVENCE cedex 3
 Tél: 04.42.39.30.30 Fax: 04.42.39.30.21

Client :
EVERE

AFFAIRE SUIVIE PAR : Robert BACHMANN 0442393022

**ZI DE FOS SUR MER - ROUTE QUAI
 MINERALIER-LIEU DIT CABAND SUD
 13270 FOS SUR MER CEDEX**

Païement à expédier à l'adresse ci dessus

MODALITES ET CONDITIONS DE PAIEMENT

VIREMENT à 30 j. le 10
 Soit: 20% à la mise en vigueur
 du contrat 181.254,04
 (échéance au 10/08/11)

Original

FACTURE N°0155659 du 17/06/2011
 N° Affaire 0980369 du 25/05/2011

(à rappeler sur toute correspondance)

N° Compte Client : 0017398
 Réf. V/Commande N° 2133 CD 02 004 A du 26/02/2011
 N° TVA Intra-communautaire du client : FR45 483 665 873

Adresse de Livraison :
 Evéré
 Route du Quai Minéralier
 Lieu dit Caban Sud
 13270 FOS SUR MER

RIB : 30002 06975 0000061146H 39 - CREDIT LYONNAIS EVRY

Désignation/Référence article

Quantité

Prix unitaire H.T.

Prix total H.T.

**

Contrat n°2133 CD 02 004 A
 Objet de n/prestation : Etudes,
 fourniture, livraison, montage et
 mise en service d'un groupe de
 cogénération BIOGAZ G3516A
 N°série moteur : 4EK05232

MONTANT DU MARCHE HT : 757 751,00 E
 MONTANT MARCHE TTC : 906 270,20 E

FACTURE DE SITUATION DE JUIN 2011

(20% à la signature contrat)

Soit :

MONTANT HORS TAXES

CPTÉ	615200	ANA	844	ENTRÉE	2133
DATE	05/07/11	ECHEANCE	10/08/11		
PERIODE	07	SAISIE	FAS816		
N° BC/OA	2133	CD 02	004 A		
ADMINISTR.		SERV. ACHAT	RESP. ACHAT	SERVICE	CHEF SERV.
RESP. ADM. FIN.		RESP. EXPLOITATION		DIRECTEUR GENERAL	
COMMENTAIRES :					

1

151.550,20

151.550,20

Montant total H.T. en EUR

151.550,20

Montant T.V.A. en EUR

29.703,84

Montant total T.T.C en EUR

181.254,04

TVA sur débits : Taux 19,6 % sur les débits

Reserve de propriété

Le matériel demeure la propriété d'ENERIA jusqu'au paiement intégral du prix par le Client (articles 2367 et 2368 du Code Civil).
 Les risques liés au matériel sont transférés au Client à la livraison.

Litiges

Toute contestation ou litige relatif à la présente commande sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris auquel il est fait expressément attribution de juridiction. Toutefois, par exception à ce qui précède, lorsque le siège social du Client est situé hors de France, les parties conviennent expressément de s'en remettre à l'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale. Les arbitres désignés siégeront à Paris. La langue de l'arbitrage sera le français.

Conditions de paiement

- Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables comptant.
 - En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.
 - En cas de retard de paiement, les sommes dues porteront de plein droit intérêt à un taux équivalent à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités de retard sont de plein droit exigibles le jour suivant la date de règlement stipulée ci-dessus. En aucun cas, le versement de tels intérêts ne constitue une réparation forfaitaire du préjudice subi par ENERIA.

ENERIA - SUD-EST
 500, rue Mayor de Montricher
 BP 194 000
 13795 AIX EN PROVENCE cedex 3
 Tél: 04.42.39.30.30 Fax: 04.42.39.30.21

Client :
EVERE

Page : 1 / 1

AFFAIRE SUIVIE PAR : Robert BACHMANN 0442393022

**ZI DE FOS SUR MER - ROUTE QUAI
 MINERALIER-LIEU DIT CABAND SUD
 13270 FOS SUR MER CEDEX**

Paielement à expédier à l'adresse ci dessus

MODALITES ET CONDITIONS DE PAIEMENT

VIREMENT A 30 j. le 10

Soit : 181.254,04

Exemplaire 1

FACTURE N°0160862 du 29/11/2011
N° Affaire 0980369 du 25/05/2011

(à rappeler sur toute correspondance)

N° Compte Client : 0017398

Réf. V/Commande N° 2133 CD 02 004 A du 26/02/2011

N° TVA Intra-communautaire du client : FR45 483 665 873

Adresse de Livraison :

EvérRé
 Route du quai Mineralier
 lieu dit Caban Sud
 13270 FOS SUR MER

RIB : 30002 06975 0000061146H 39 - CREDIT LYONNAIS EVRY

Désignation/Référence article

Quantité 0002 Prix unitaire H.T. Prix total H.T.

**
 CONTRAT N°2133 CD 02 004 A
 Objet de n/prestation : Etudes,
 fournitures, livraison, montage et
 mise en service d'un groupe de
 cogénération BIOGAZ G3516A
 N°Série moteur : 4 EK05232
 **

MONTANT DU MARCHE HT : 757 751,00 E
 MONTANT DU MARCHE TTC: 906 270,20 E
 **

FACTURE DE SITUATION DE NOVEMBRE 11
 (4ème terme de paiement : FIN DE
 MONTAGE)

Soit :
MONTANT HORS TAXES

COPIE: 605000	ANA: 875	ENTITE: 2133
DATE: 01/12/11	ECHEANCE: 30/10/12	
PERIODE: 12	SAISIE: FA7802	
N° RC/OA: 2133 0002	004 A	
ADMINISTRAT	RESP. ACHAT	SERVICE
RESP. ADM. FIN.	RESP. EXPLOITATION	DIRECTEUR
COMMENTAIRES:		

1 151.550,20 151.550,20

Montant total H.T. en EUR 151.550,20
Montant T.V.A. en EUR 29.703,84
Montant total T.T.C en EUR 181.254,04

TVA sur débits : Taux 19,6 % sur les débits

Réserve de propriété

Le matériel demeure la propriété d'ENERIA jusqu'au paiement intégral du prix par le Client (articles 2367 et 2368 du Code Civil).
 Les risques liés au matériel sont transférés au Client à la livraison.

Litiges

Toute contestation ou litige relatif à la présente commande sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris auquel il est fait expressément attribution de juridiction. Toutefois, par exception à ce qui précède, lorsque le siège social du Client est situé hors de France, les parties conviennent expressément de s'en remettre à l'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale. Les arbitres désignés siégeront à Paris. La langue de l'arbitrage sera le français.

Conditions de paiement

- Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables comptant.
 - En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.
 - En cas de retard de paiement, les sommes dues porteront de plein droit intérêt à un taux équivalent à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités de retard sont de plein droit exigibles le jour suivant la date de règlement stipulée ci-dessus. En aucun cas, le versement de tels intérêts ne constitue une réparation forfaitaire du préjudice subi par ENERIA.

